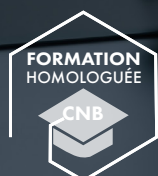


LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

***Paquet AML et RTS, nouveaux dispositifs IA,
« Human in the loop », embargos, gel des avoirs,
nouvelles décisions ACPR ou encore contrôle des tiers... :
maîtrisez toute l'actualité 2026 de la LCB-FT***

10 %**DE RÉDUCTION HT**

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 17/10/2026
(REDUC10)



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme : maîtrisez l'actualité 2026



Entre la mise en place du **nouveau paquet AML et des RTS, les nouvelles lignes directrices conjointes DGT/ACPR en matière de gel des avoirs, les nouveaux dispositifs IA, les conditions du succès de l'IA agentique, la responsabilité des compliances officers face aux outils IA**, les nouvelles typologies émergentes en matière d'outils IA, les nouveaux dispositifs en matière de **gel des avoirs, d'embargo et de sanctions financières ou encore les nouvelles décisions de la commission des sanctions de l'ACPR** en matière de lutte contre le blanchiment ou encore l'impact de la nouvelle directive anti-corruption... les **grands experts, avocats et praticiens** en la matière vous permettront d'anticiper les nouveaux textes, les nouvelles pratiques 2026 en matière de lutte anti-blanchiment.

La **26^e Conférence d'actualité de la lutte contre le blanchiment** aura lieu le 24 novembre 2026 à **Paris et en distanciel**.

Johanne COUTIER

Responsable Conférences Droit des Affaires - Banque - Assurance
jcoutier@abilways.com



POUR QUI ?

- Directeurs conformité/compliance
- Responsables compliance/conformité
- Directeurs juridiques et fiscaux
- Responsables lutte contre le blanchiment
- Directeurs des risques
- Risk Managers
- Responsables du contrôle interne
- Responsables de l'audit
- Responsables cellules anti-fraude
- Directeurs systèmes d'information
- Responsables techniques
- Avocats et gestionnaires de patrimoine

POURQUOI ?

- **Maîtrisez toute l'actualité légale et jurisprudentielle 2026 en matière de lutte contre le blanchiment**
- Intégrez le **nouveau paquet AML et les RTS, les nouvelles lignes directrices conjointes DGT/ACPR** en matière de gel des avoirs
- Anticipez les **nouvelles typologies émergentes en matière d'IA**, les conditions du succès de l'**IA agentique** et les risques de **responsabilité des compliance officers face aux outils IA** dédiés à la LCB-FT.
- **Gels de fonds, sanctions financières internationales, embargos** : adoptez les nouveaux dispositifs
- Analysez les **nouvelles décisions de la commission des sanctions de l'ACPR** en matière de lutte contre le blanchiment ou encore l'impact de la nouvelle directive anti-corruption

COMMENT ?

- Documentation remise à chaque participant au début de la conférence
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité. Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants



PROGRAMME | MARDI 24 NOVEMBRE 2026

PRÉSIDENTS DE SÉANCE :



Serge DUROX et Cécilia CHALLAL

Avocats à la Cour - **FRANKLIN AVOCATS**

8h45 Accueil des participants

9h00 Paquet AML : faites le point sur toute l'actualité réglementaire 2026

- Bénéficiez d'un panorama complet des dernières actualités réglementaires en matière de LCB-FT 2026
 - AMLR
 - Nouvelles lignes directrices conjointes de la DGT/ACPR sur la mise en œuvre des mesures de gel des avoirs
- Faites le point sur les sanctions récentes de la Commission des sanctions ACPR rendues en matière de LCB-FT
 - Quels impacts de la décision de la Commission des sanctions du 19 mars 2026 à l'égard de MONEYGRAM International SA ?
- Focus sectoriel sur la LCB-FT & le secteur du Luxe

Serge Durox

Cécilia Challal

10h45 Café-Networking

11h00 Paquet AML et RTS : quelles évolutions anticiper dans les modalités d'exécution ?

11h45 Nouveaux outils de LCB/FT et Intelligence Artificielle

- Cas d'usage et apports de l'IA en matière de LCB-FT : retours d'expériences, résultats et ROIs
- L'IA Agentique : les conditions du succès
- « Human in the Loop » : la place et la responsabilité du Compliance Officer face aux outils IA de plus en plus intelligents
- Les risques de l'IA en conformité LCB-FT : risques stratégique et d'investissement, risque projet, risque de modèle, protection des libertés fondamentales (AI Act / RGPD)



Vincent Guérin

Directeur Risques et conformité
ONEPOINT

13h00 Déjeuner

14h30 Nouveaux dispositifs IA en LCB-FT : quelles typologies émergentes ?

- Scoring, scénarios, flitrage, transaction monitoring : comment les implémenter concrètement ?
- Rapport de l'ACPR sur le « transaction monitoring » (décembre 2025) : quels impacts sur vos dispositifs automatisés de surveillance des opérations ?

15h30 Embargos, dispositifs de gel des avoirs, sanctions financières internationales : quelle vision opérationnelle au quotidien ?

- Gel des avoirs : quelle efficacité des dispositifs ?
- Quel suivi des entités à l'international ?
- Quelles interactions avec les Métiers ?

Embargos : quelle lutte contre le contournement ?

- En pratique, quelle gestion des obligations issues du droit français ? européen ? américain ?
- Quels contrôles menés par les régulateurs ?



Philippe Basquin

Head of Sanctions & Embargoes, Financial Crime Compliance



Jean-Baptiste Lartigue

In charge of the Threat at Threat/intelligence/Readiness, Financial Crime Compliance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

16h30 Café-Networking

16h45 Quels contrôles des tiers fournisseurs ?

- Comment gérer les processus externalisés ?
- Quels contrôles mis en œuvre par l'AFA ?
- Comment contrôler vos processus externalisés ?

Directive anti-corruption : comment la mettre en place au sein de vos structures ?

- Responsabilité des personnes morales en cas de défaut de surveillance ou de contrôle : quelles nouvelles obligations pratiques pour les directions conformité ?
- Sanctions pouvant atteindre 5 % du CA mondial et programmes de conformité reconnus comme circonstance atténuante : est-ce suffisant pour changer les comportements ?
- Quelles adaptations anticiper dès maintenant en France ?



Michel Sapin

Avocat Associé
FRANKLIN

17h45 Clôture de la conférence

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Mardi 24 novembre 2026

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

**10 % HT de réduction pour toute inscription avant le
17/10/2026 (code REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

les acteurs de
la compétence

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

